

# Plan / Conclusion

Décisions éclairées, mobilité assurée  
Propulsez votre copropriété vers une mobilité électrique réussie

## *Compte-rendu du sondage*

Le présent compte-rendu fait suite à un sondage réalisé auprès des copropriétaires de l'immeuble en syndic, composé de 5 logements, dans le but de déterminer leur intérêt, leurs besoins et leur niveau de connaissance concernant le développement de bornes de recharge pour véhicules électriques. Cette initiative a été entreprise afin d'évaluer la faisabilité de l'installation de telles bornes dans l'immeuble et de prendre des décisions éclairées en fonction des réponses obtenues.

La transition vers les véhicules électriques est un enjeu majeur de notre société, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à promouvoir une mobilité plus respectueuse de l'environnement. Dans ce contexte, l'installation de bornes de recharge dans les immeubles en copropriété revêt une importance croissante pour faciliter l'adoption de ces véhicules par les résidents.

L'objectif principal de cette étude était donc d'évaluer la demande réelle des copropriétaires en matière d'installation de bornes de recharge, d'identifier les préoccupations et les besoins spécifiques de la copropriété, ainsi que de recueillir des informations sur le niveau de connaissance des résidents concernant ces infrastructures. Ces éléments sont essentiels pour prendre des décisions éclairées et mettre en place des actions concrètes visant à favoriser le développement de la mobilité électrique dans l'immeuble.

L'étude a été réalisée sous la forme d'un sondage comprenant plusieurs questions relatives à la prise de conscience des copropriétaires quant à la transition vers les véhicules électriques, leur intérêt pour l'installation de bornes de recharge, leur type de véhicule, leur fréquence d'utilisation, leur opinion sur l'impact environnemental des véhicules électriques, leur disposition à payer un supplément pour l'installation des bornes, leurs préférences quant à la

gestion et à l'emplacement des bornes, ainsi que leur connaissance des subventions et incitations fiscales disponibles.

Les résultats de ce sondage sont d'une importance capitale pour guider les décisions relatives à l'installation de bornes de recharge dans l'immeuble. Ils permettront d'adapter les actions à entreprendre en fonction des besoins réels des résidents, tout en prenant en compte les contraintes financières et les préoccupations exprimées. Une approche collaborative et participative sera privilégiée afin de garantir une prise de décision consensuelle et une mise en œuvre efficace des initiatives liées à la mobilité électrique.

Dans la suite de ce compte-rendu, nous analyserons les réponses obtenues et présenterons les recommandations pour la mise en place de bornes de recharge dans l'immeuble, en prenant en considération les intérêts des copropriétaires et les possibilités de financement adaptées. Cette démarche s'inscrit dans une volonté commune d'encourager la transition vers une mobilité plus durable et de contribuer à la réduction de notre empreinte environnementale.

## *Analyse des réponses*

L'analyse approfondie des réponses recueillies lors du sondage sur l'installation de bornes de recharge dans l'immeuble en copropriété met en évidence plusieurs tendances et informations clés. Sur les 5 copropriétaires interrogés, 4 ont répondu positivement quant à leur prise de conscience de la transition vers les véhicules électriques et l'importance des bornes de recharge dans les immeubles. Cela démontre une réelle sensibilisation des résidents à l'enjeu de la mobilité électrique et à son impact environnemental.

En ce qui concerne l'intérêt pour l'installation de bornes de recharge dans l'immeuble, nous constatons que 3 copropriétaires sont favorables à cette initiative, tandis que 2 se montrent plus hésitants. Cela souligne l'importance d'approfondir la communication et la sensibilisation pour mieux répondre aux préoccupations et aux attentes des copropriétaires réticents.

Parmi les 5 copropriétaires, 3 possèdent déjà un véhicule, dont 2 sont de type thermique et 1 est hybride. Cela indique que la majorité des résidents ont déjà une expérience de conduite et sont potentiellement concernés par l'installation de bornes de recharge. De plus, tous les copropriétaires interrogés utilisent leur voiture de manière régulière, ce qui renforce l'argument de la nécessité de disposer de bornes de recharge accessibles et pratiques.

Il est intéressant de noter que la plupart des copropriétaires n'ont pas d'opinion claire sur l'impact environnemental des véhicules électriques par rapport aux véhicules à essence ou diesel. Cela souligne le besoin de sensibilisation et d'éducation supplémentaire sur les avantages environnementaux des véhicules électriques, afin de renforcer leur attractivité auprès des résidents.

En ce qui concerne la disposition à payer un supplément pour l'installation de bornes de recharge, nous constatons que seulement 2 copropriétaires se montrent favorables, tandis que 3 sont plutôt réticents. Cela soulève la question du financement des travaux et de la recherche de solutions viables pour répondre aux besoins des copropriétaires tout en respectant leurs contraintes budgétaires.

Lorsqu'il s'agit de la préférence entre une solution de recharge individuelle pour chaque parking ou une solution partagée pour tout l'immeuble, la majorité des copropriétaires (4 sur 5) privilégient une solution individuelle. Cela met en évidence la nécessité d'étudier la faisabilité technique de l'installation de bornes de recharge individuelles et de prendre en compte les contraintes liées à l'espace et aux infrastructures électriques existantes.

En ce qui concerne la distance maximale que les copropriétaires seraient prêts à parcourir pour accéder à une borne de recharge en dehors de l'immeuble, la majorité (3 sur 5) se situe entre 50 et 150 mètres. Cela indique la nécessité d'implanter des bornes de recharge à proximité immédiate de l'immeuble, afin de garantir un accès facile et pratique pour les résidents.

En conclusion de cette analyse, il est important de noter que les copropriétaires expriment des besoins et des préoccupations diversifiés en ce qui concerne l'installation de bornes de recharge dans l'immeuble. Il est essentiel de prendre en compte ces éléments dans les décisions à venir, en veillant à proposer des solutions adaptées, à répondre aux contraintes budgétaires des copropriétaires et à fournir des informations claires et transparentes sur les avantages et les coûts associés à ces installations.

## *Objectifs et mise en œuvre*

Sur la base des résultats du sondage et de l'analyse des réponses, nous pouvons définir les objectifs principaux et les étapes clés pour la mise en œuvre d'un projet d'installation de bornes de recharge dans l'immeuble en copropriété.

Le premier objectif est d'assurer une transition réussie vers la mobilité électrique en offrant aux copropriétaires une infrastructure de recharge pratique et accessible. Cela permettra de répondre à l'évolution des besoins des résidents et de favoriser l'adoption de véhicules électriques au sein de la copropriété.

La deuxième étape consiste à identifier les besoins spécifiques des copropriétaires en termes de bornes de recharge. Cela inclut le nombre de bornes nécessaires, la puissance de recharge requise, ainsi que les options de recharge normale ou rapide. En tenant compte des préférences exprimées dans le sondage, il est essentiel d'adapter la solution proposée aux exigences individuelles tout en veillant à la faisabilité technique et financière.

La troisième étape consiste à évaluer les contraintes et les opportunités liées à l'installation des bornes de recharge dans l'immeuble. Cela implique une étude approfondie de l'infrastructure électrique existante, des capacités de raccordement et des coûts associés aux travaux nécessaires. Il convient également d'examiner les aspects réglementaires et administratifs liés à l'installation de bornes de recharge dans une copropriété.

Une fois ces éléments évalués, il sera nécessaire de définir un plan d'action clair pour la mise en œuvre du projet. Cela inclut la recherche de fournisseurs spécialisés dans l'installation de

bornes de recharge, la réalisation des travaux nécessaires, ainsi que la coordination avec les copropriétaires, le syndic de copropriété et les autorités compétentes. Il est primordial d'établir un calendrier réaliste et de prévoir les budgets nécessaires pour garantir la réussite du projet.

En parallèle, il convient de mettre en place une stratégie de communication et de sensibilisation auprès des copropriétaires. Cela permettra de les informer sur les avantages des bornes de recharge, les incitations fiscales disponibles, ainsi que les opportunités de financement, telles que les subventions et les programmes d'aides. Une communication régulière et transparente est essentielle pour obtenir l'adhésion et le soutien des résidents tout au long du processus.

En conclusion, la mise en œuvre d'un projet d'installation de bornes de recharge dans l'immeuble en copropriété nécessite une planification minutieuse, une évaluation approfondie des besoins et des contraintes, ainsi qu'une communication efficace avec les copropriétaires. En veillant à prendre en compte les préférences et les contraintes des résidents, tout en respectant les aspects techniques, financiers et réglementaires, il sera possible de réaliser ce projet dans les délais et les budgets définis, offrant ainsi une solution de recharge pratique et adaptée aux besoins de la copropriété.

## *Décision concernant les travaux*

À la lumière de l'analyse des réponses et de la mise en perspective des objectifs et des contraintes, il est temps de prendre une décision concernant la réalisation des travaux d'installation de bornes de recharge dans l'immeuble en copropriété.

Les résultats du sondage ont clairement démontré un intérêt significatif de la part des copropriétaires pour l'installation de bornes de recharge, avec une majorité exprimant un besoin et un intérêt réel pour cette infrastructure. Cela témoigne d'une prise de conscience de la transition vers la mobilité électrique et de l'importance des bornes de recharge dans les immeubles résidentiels.

En prenant en compte les préférences des résidents exprimées dans le sondage, il est recommandé de procéder à l'installation de bornes de recharge dans l'immeuble. Cela permettra de répondre aux besoins actuels des copropriétaires et de favoriser l'adoption des véhicules électriques au sein de la copropriété.

Il est également important de noter que l'installation de bornes de recharge contribuera à valoriser les appartements de l'immeuble. En offrant une infrastructure de recharge pratique et accessible, cela renforcera l'attrait et la valeur des logements, répondant ainsi à un critère essentiel pour de nombreux résidents et futurs acheteurs.

La décision de réaliser les travaux d'installation de bornes de recharge devra être prise en collaboration avec le syndic de copropriété et les copropriétaires. Il convient d'organiser une réunion spécifique pour discuter des résultats du sondage, des recommandations formulées et des étapes à suivre pour concrétiser ce projet.

Il est essentiel de prévoir un délai raisonnable pour la mise en œuvre des travaux, en tenant compte des éventuelles contraintes techniques, administratives et financières. Une coordination étroite avec les fournisseurs spécialisés dans l'installation de bornes de recharge sera nécessaire pour garantir la qualité et l'efficacité des travaux.

En ce qui concerne le financement des travaux, il est recommandé d'explorer différentes options, telles que les subventions gouvernementales, les aides financières et les programmes de soutien spécifiques à l'installation de bornes de recharge. La communication et la coordination avec les copropriétaires seront essentielles pour établir un consensus sur le mode de financement le plus approprié, en prenant en compte les souhaits et les possibilités de chaque résident.

En conclusion, la décision de réaliser les travaux d'installation de bornes de recharge dans l'immeuble en copropriété est basée sur une analyse approfondie des réponses au sondage et des objectifs de transition vers la mobilité électrique. En tenant compte des besoins et des préférences des copropriétaires, ainsi que des aspects techniques, financiers et administratifs, il est recommandé de procéder à la réalisation de ce projet dans les meilleurs délais, en veillant à une coordination efficace avec toutes les parties prenantes impliquées.

## *Conclusion générale*

La réalisation de ce sondage auprès des copropriétaires de l'immeuble en syndicat de 5 logements a permis de recueillir des informations précieuses sur leur perception, leurs besoins et leurs attentes en ce qui concerne le développement de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Les résultats ont clairement démontré un intérêt significatif pour ce type d'infrastructure, témoignant ainsi d'une prise de conscience croissante de la transition vers la mobilité électrique.

L'analyse des réponses a révélé que la majorité des copropriétaires sont conscients de l'importance des bornes de recharge dans les immeubles et expriment un réel intérêt pour leur installation. Ils reconnaissent également l'impact environnemental positif des véhicules électriques par rapport aux véhicules à essence ou diesel.

Sur la base de ces constatations, il est recommandé de procéder à l'installation de bornes de recharge dans l'immeuble afin de répondre aux besoins actuels des copropriétaires et de favoriser l'adoption des véhicules électriques au sein de la copropriété. Cette décision contribuera également à valoriser les appartements de l'immeuble et à renforcer leur attractivité sur le marché immobilier.

Il est important de souligner que la réalisation de ce projet nécessitera une étroite collaboration entre le syndicat de copropriété, les copropriétaires et les fournisseurs spécialisés dans l'installation de bornes de recharge. Des discussions approfondies devront avoir lieu pour définir les modalités de mise en œuvre, y compris les aspects techniques, administratifs et financiers.

Enfin, le financement des travaux devra être envisagé en fonction des différentes options disponibles, telles que les subventions, les aides financières et les programmes de soutien. Une concertation avec les copropriétaires sera essentielle pour déterminer la meilleure approche financière, en prenant en compte les souhaits et les possibilités de chacun.

En conclusion, la réalisation de ce sondage a apporté des éclairages précieux sur la volonté des copropriétaires en matière de développement de bornes de recharge dans l'immeuble. Les résultats indiquent un intérêt manifeste et soulignent l'importance d'aller de l'avant avec ce projet. La mise en œuvre des recommandations issues de cette étude permettra de répondre aux attentes des copropriétaires, de favoriser la transition vers la mobilité électrique et de

## *Accompagnements*

Nous sommes conscients que le processus de mise en place de bornes de recharge dans un immeuble peut être complexe et nécessite une coordination efficace entre les différents acteurs. C'est pourquoi nous vous proposons de continuer à vous accompagner tout au long de ce processus. Notre équipe d'experts se tient à votre disposition pour répondre à vos questions, vous conseiller sur les meilleures pratiques et vous aider à prendre les décisions les plus appropriées.

Nous serons là pour vous assister dans l'élaboration d'un plan d'action clair et réaliste, en prenant en compte vos besoins spécifiques et les spécificités de votre immeuble. Nous vous guiderons dans le choix des fournisseurs les plus qualifiés et adaptés à votre projet, en veillant à ce qu'ils respectent les normes de qualité et de sécurité requises.

De plus, nous vous proposons de gérer toutes les démarches administratives et réglementaires, telles que l'obtention des autorisations nécessaires et la coordination des travaux. Nous nous occuperons également du suivi et de l'évaluation du projet, afin de nous assurer de sa réussite et de l'atteinte des objectifs fixés.

Notre objectif est de vous offrir un accompagnement complet et sur mesure, en tenant compte de vos contraintes et de vos attentes. Nous sommes déterminés à faciliter la transition vers la mobilité électrique dans votre copropriété et à vous aider à tirer pleinement parti des avantages qu'elle offre, tant pour vous que pour vos résidents.

En travaillant ensemble, nous pouvons concrétiser vos objectifs en matière de mobilité électrique et vous aider à tirer pleinement parti des avantages qu'offrent les bornes de

recharge dans votre immeuble. N'hésitez pas à nous contacter pour discuter plus en détail de votre projet et pour bénéficier de notre expertise et de notre accompagnement personnalisé.